

Archives départementales de la Haute-Vienne

31 Fi 5

**Album photographique
« Visite d'une délégation limousine
à Vichy »**

1943

Inventaire analytique

par Anne Barny
secrétaire de documentation

Limoges
2019

Introduction

Présentation du versement et historique

Cet album de photographies, intitulé « Visite d'une délégation limousine à Vichy (photos) 1943 M », illustre un voyage officiel à Vichy du préfet de la région, Marc Freund-Valade, accompagné d'une délégation de maires¹. Marc Freund-Valade ayant été nommé préfet de la Haute-Vienne et de la région de Limoges en septembre 1943, on peut donc situer ce voyage dans le courant du dernier trimestre de l'année 1943. Réunissant 10 photographies en noir et blanc, cet album a probablement été extrait d'un fonds du cabinet du préfet.

La réception de la délégation a lieu à l'Hôtel du Parc, un grand hôtel de la ville de Vichy où se sont installés, après la signature de l'armistice le 17 juin 1940, le président de la République, Albert Lebrun, le président du Conseil Philippe Pétain et une partie du gouvernement. A partir du 10 juillet 1940 et l'instauration de la Révolution nationale, l'Hôtel du Parc est le siège du nouveau régime. Philippe Pétain, devenu chef de l'Etat français, y bénéficie au 3^{ème} étage d'appartements et de bureaux.

La ville de Vichy a été choisie car elle bénéficie de bonnes liaisons avec Paris, dispose de nombreux hôtels et d'un central téléphonique, est proche de la ligne de démarcation. Pierre Laval, vice-président du Conseil puis chef du gouvernement, possède un château à proximité.

L'Hôtel du Parc sera ainsi le lieu de pouvoir du gouvernement de Vichy, de juin 1940 à août 1944. En 1942, Pierre Laval, et son cabinet s'installent au 2^{ème} étage. Plusieurs services gouvernementaux sont regroupés dans l'Hôtel ainsi que le commandement en chef des forces militaires, le secrétariat aux affaires étrangères, le secrétariat à l'information. Le secrétariat général à l'information et à la propagande, dirigé depuis le 11 août 1941 et jusqu'en janvier 1944 par Paul Marion, avec titre de secrétaire d'Etat auprès du chef du gouvernement à partir de 1942, comprend un bureau de conception et d'étude, l'inspection de l'information et de la propagande, le service de la presse, le service de la propagande, le service du cinéma, le service de l'administration générale, le service de la documentation, le service central photographique. La présence d'une estampille « Offert par le Maréchal » atteste de la réalisation des photographies de cet album par le service central photographique.

Le service central photographique de Vichy est dirigé par Georges Reynal, à la fois partisan du maréchal Pétain et résistant anti-allemand. C'est lui qui met en œuvre ce service en janvier 1941, persuadé du rôle que la photographie peut jouer. C'est ainsi que le régime de Vichy est celui qui a le plus utilisé la photographie dans le but de populariser Pétain, élément-clé de la personnalisation du régime. La propagande photographique a donc été intensive, après un lent début. La plupart des agences photographiques de l'époque, à l'exception de Keystone, collaborèrent soit avec le service central photographique de Vichy soit avec l'occupant allemand (la PropagandaStaffel).

¹ Depuis la loi du 16 novembre 1940 portant réorganisation des corps municipaux, dans les communes de moins de 2 000 habitants les maires sont élus par le conseil municipal. Dans les communes de plus de 2 000 habitants, les maires et le conseil municipal sont nommés par le préfet. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, les maires et le conseil municipal sont nommés par le ministère de l'Intérieur. La loi du 12 octobre 1940 porte suspension des conseils généraux et des conseils d'arrondissements et transfère tous leurs pouvoirs aux préfets et aux sous-préfets. L'acte constitutionnel du 1er décembre 1940 consacre la déchéance des députés et sénateurs.

La délégation de représentants limousins à Vichy est conduite par le préfet alors en poste dans la région de Limoges². Marc Freund-Valade, précédemment préfet de l'Aude, a été nommé à Limoges le 11 septembre 1943. De confession protestante³, il occupe le poste jusqu'en août 1944 où il est placé en expectative⁴. Il sera révoqué en mai 1945 puis réintégré dans le corps préfectoral jusqu'à son départ en retraite en 1961. Auteur d'un discours de protestation après le massacre perpétré à Oradour-sur-Glane, il a laissé des souvenirs plus troubles dans l'Aude où il fit procéder à des arrestations en 1942 et 1943.

L'ensemble des photographies représente l'arrivée de la délégation et sa réception par le maréchal Pétain. Organiser une rencontre avec le maréchal était l'arme suprême pour motiver les maires, qu'ils aient été élus ou nommés par le régime de Vichy. La photographie n° 10 montre Pétain, entouré de membres de la délégation, devant des tables où sont déposés bouteilles, conserves, et autres présents. Les cadeaux d'aliments et d'objets commémoratifs destinés au maréchal Pétain affluaient alors à Vichy de toute la France.

Communicabilité

Ce petit corpus de photographies, en bon état de conservation, est librement consultable. Les droits de reproduction sont également libres.

² La loi du 13 avril 1941, complétée par la loi du 20 mai 1941, institue des préfets régionaux auxquels sont transférées d'importantes attributions en matière économique et de police. Des décrets du 19 avril, du 30 juin et du 24 septembre 1941 créent des préfets régionaux à Angers, Bordeaux, Châlons-sur-Marne, Clermont-Ferrand, Dijon, Laon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Orléans, Poitiers, Rennes, Rouen et Toulouse.

³ Entre 1940 et 1944, 13 préfets sont protestants et reconnus comme tels par le régime de l'Etat français. Cf. article de François Boulet, « Les préfets protestants 1940-1944 », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (1903-2015)*, 2008.

⁴ En tout, seuls 14 préfets, dont la plupart avaient été sous-préfets sous Vichy, ont fait l'objet de mises en expectative ou de suspensions à partir d'août 1944, très généralement suivies de réintégrations et de reconstitutions de carrières. Cf. « Les préfets entre 1947 et 1958 ou les limites de la République administrative », par Luc Rouband, *Revue française d'administration publique*, n° 108, 2003.

Sources complémentaires

Archives départementales de la Haute-Vienne

Site internet

➤ Iconothèque

15 Fi 108-15 Fi 120. Visite du maréchal Pétain à Limoges le 19 juin 1941 (voir 188 W 304).

15 Fi 141-15 Fi 145. 2^{ème} anniversaire de la Légion française des combattants à Limoges le 31 août 1942.

Salle de lecture

➤ E dépôt 152/S 1. Gravure officielle du maréchal Pétain en uniforme (juin 1940).

➤ 1 Fi 727. Philippe Pétain, photographie imprimée en noir et blanc [1941].

➤ 1 Fi 728. [Voyage officiel du maréchal Philippe Pétain à Limoges. Discours sur la tribune du Champ de Juillet. Serment des légionnaires]. - Photographie noir et blanc sur support cartonné, 1941.

➤ 5 Fi 1282, 1464, 1465 et 1488.

➤ 40 J 36. SAGE (Philippe), *L'administration locale sous le régime de Vichy (1940-1944). L'exemple de la Corrèze*, 1995, 143 p. Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine.

Musée de la Résistance de Limoges

➤ 2111 W 30. Portrait du maréchal Pétain sur toile (1941). Dépôt.

Bibliographie

De façon générale, consulter le fichier papier des ouvrages conservés aux Archives départementales de la Haute-Vienne sous les thématiques « Vichy (gouvernement de) » et « Pétain (maréchal) » ainsi que les catalogues d'ouvrages consacrés au régime de Vichy, mis en ligne sur le site internet des Archives départementales de la Haute-Vienne.

Concernant plus particulièrement le service central photographique de Vichy, consulter

DENOYELLE Françoise, « La photographie d'actualité et de propagande sous le régime de Vichy », CNRS Editions, 2003.

Corps du répertoire

- 31 Fi 5/1-10 Album photographique.
Couverture de papier cartonné, couleur marron. Sur le dos, inscription manuscrite à l'encre noire « Visite d'une délégation limousine à Vichy (photos) 1943 M ». 10 tirages photographiques en noir et blanc, 9 de format 13 x 18 cm et 1 de format 12 x 18 cm. Clichés anonymes, 1943.
- 31 Fi 5/1 Le salut au drapeau devant l'Hôtel du Parc. En 9 exemplaires.
- 31 Fi 5/2 Arrivée de la délégation devant l'Hôtel du Parc. En 10 exemplaires. Légende manuscrite au crayon au dos d'un des exemplaires « M le Préfet » [M. Freund-Valade est situé à droite sur la photographie].
- 31 Fi 5/3 Le maréchal Pétain salué par le préfet, en présence des membres de la délégation. En 3 exemplaires comportant au recto une estampille « Offert par le maréchal ».
- 31 Fi 5/4 Le maréchal Pétain conversant avec des membres de la délégation. En 22 exemplaires dont 2 comportant au recto une estampille « Offert par le Maréchal ».
- 31 Fi 5/5 Le maréchal Pétain saluant des membres de la délégation. En 2 exemplaires.
- 31 Fi 5/6 Autre vue du maréchal Pétain saluant des membres de la délégation. En 6 exemplaires.
- 31 Fi 5/7 Le maréchal Pétain en conversation avec un membre de la délégation. En 3 exemplaires.
- 31 Fi 5/8 Le maréchal Pétain en conversation avec un autre membre de la délégation. En 7 exemplaires dont l'un comportant au recto une estampille « Offert par le Maréchal ».
- 31 Fi 5/9 Le maréchal Pétain saluant un membre de la délégation. En 2 exemplaires.
- 31 Fi 5/10 Le maréchal Pétain commentant les cadeaux apportés, entouré des membres de la délégation. En 7 exemplaires dont 4 comportant au recto une estampille « Offert par le maréchal ».